

## Rapport annuel 2015

### **Un des sites des employeurs: Frauenfeld**

sia Abrasives Industries AG est une entreprise du groupe Bosch opérant au niveau international et qui appartient à l'unité commerciale des accessoires pour outils électroportatifs.

Sur le site de Frauenfeld/TG, nous développons, produisons et distribuons des abrasifs de haute qualité et des solutions intégrées optimales pour obtenir des surfaces parfaites. Nos abrasifs optimisent les surfaces de montres, de voitures, d'avions, de meubles design, entre beaucoup d'autres choses.

### **Nos sommes le spécialiste des abrasifs**

Nous maîtrisons les compétences industrielles et connaissons les processus de nos clients de l'industrie et de l'artisanat.

### **Solutions abrasives pour tous matériaux et toutes applications**

sia Abrasives s'engage depuis plus de 140 ans pour parfaire les surfaces. «Finished by sia Abrasives» – la finition qui fait toute la différence, pour les matériaux les plus divers.

Année de fondation: 1875 | Effectif: 650



- 4 Rapport du président du conseil de fondation
- 6 Effectif des assurés et retraités  
Prestations d'assurance
- 7 Cotisations  
Taux de couverture  
Patrimoine de la caisse
- 8 Rendements des placements
- 9 Stratégie de placement
- 10 Bilan
- 11 Compte d'exploitation
- 12 Rapport de l'organe de révision
- 13 Organisation
- 14 Employeurs associés

## Les montagnes russes des Bourses

Chères assurées, chers assurés,  
Chères retraitées, chers retraités,

### L'exercice 2015

Après l'exercice 2014, qui a pu être clôturé sur une performance de 6,5%, la Caisse de Pension Bosch Suisse a dû affronter une année 2015 autrement plus ardue. La décision de la Banque nationale suisse de supprimer le cours minimal du franc suisse sur l'euro, au 15 janvier 2015, et les profondes incertitudes des marchés financiers qui ont suivi ont certainement joué ici un rôle déterminant.

La précarité régnant sur les marchés des capitaux a fortement affecté notre résultat, de sorte que nous avons dû enregistrer une performance négative de -0,55% en fin d'année. Ce taux tient également compte de nos opérations de couverture sur les devises étrangères et les actions, qui ont encore alourdi un résultat sinon légèrement positif (+ 0,7%) .

Ces prochains mois, le conseil de fondation examinera très attentivement la nécessité d'opérations de couverture. Celles-ci offrent en effet une certaine sécurité en cas de chute massive des cours de la Bourse, à la manière d'une prime d'assurance permettant d'éviter le pire, le cas échéant.

Fin 2015, le taux de couverture de la Caisse de Pension Bosch Suisse s'établissait à 111,2%, ce qui représente un recul de -3,5% par rapport à l'exercice précédent.

Un autre pas a été franchi dans le domaine actuariel. Le taux d'intérêt technique utilisé pour l'évaluation du capital des bénéficiaires de rentes a été abaissé de 3 à 2,5%. Les frais correspondants de 23 millions de francs ont pu être financés par les provisions constituées. Le rendement théorique nécessaire de la Caisse de Pension a ainsi pu être réduit, ce qui a pour effet de décriper la situation financière.

Les bas rendements prévus ces prochaines années en raison du bas niveau général des taux d'intérêt s'accompagneront de charges accrues pour la Caisse de Pension. Ceci avant tout à la suite de l'évolution démographique, qui implique une espérance de vie prolongée et des projets de restructuration affectant défavorablement le rapport entre assurés actifs et retraités.

Ainsi, le conseil de fondation et la commission de placement devront prendre quelques décisions majeures, en 2016, en vue d'assurer l'équilibre financier de notre Caisse de Pension pour les années à venir.

Je souhaite également saisir cette occasion pour remercier mes collègues du conseil de fondation et de la commission de placement pour leur collaboration loyale et professionnelle ainsi que pour la confiance qu'ils ont bien voulu me témoigner, et je souhaite une excellente année 2016 aux assurées et assurés et aux retraitées et retraités.



Benjamin Jäggi  
Président du conseil de fondation

## Effectif des assurés et retraités

	2015	2014	Variation
Actifs	2'812	2'895	<b>-83</b> (-2,8 %)
Retraités	1'392	1'365	<b>+27</b> (+2,0 %)
<b>Total</b>	<b>4'204</b>	4'260	

Le rapport entre les actifs et les retraités s'est détérioré au cours de l'exercice 2015. Il atteint maintenant un retraité pour deux actifs (EP 2,25).

## Cotisations (en mio CHF)

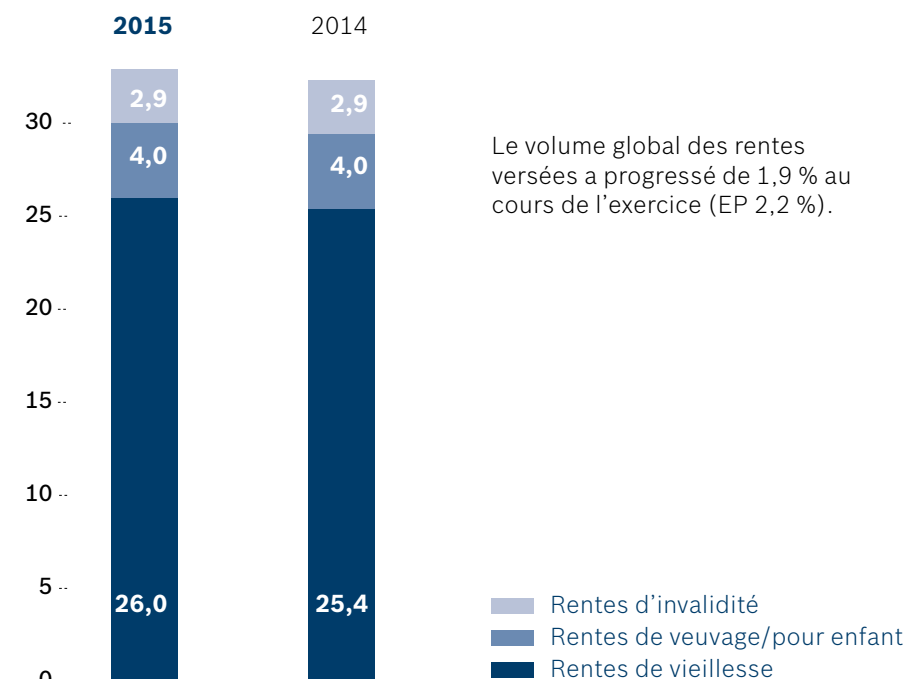
	2015	2014
Cotisations d'épargne	28,9	28,6
Cotisations de risque	6,7	6,6
Versements uniques	6,0	2,2

## Taux de couverture

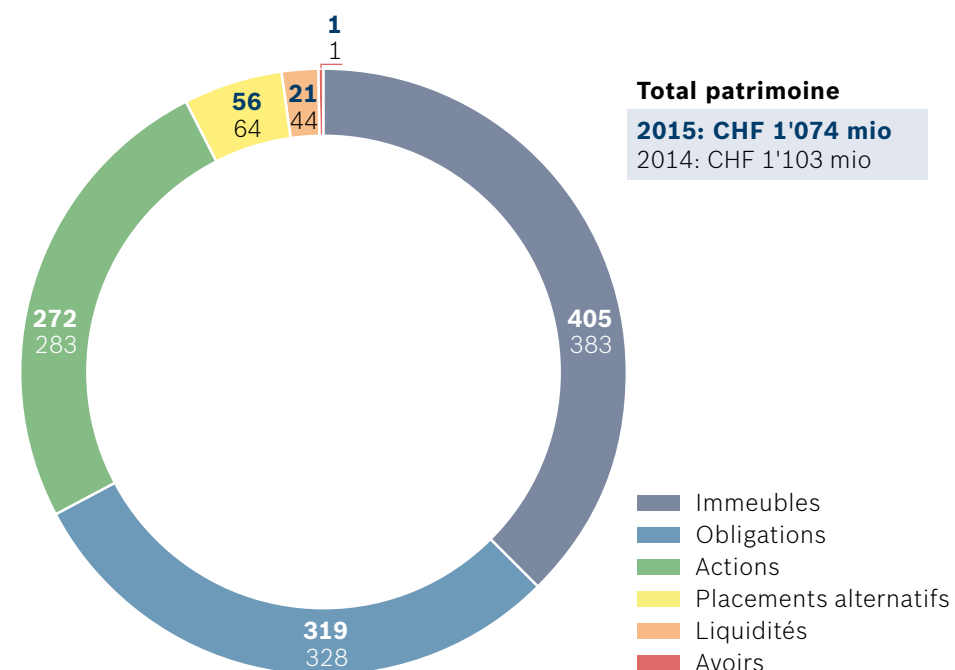
	2015	2014
Taux de couverture selon OPP2	111,2 %	114,7 %

Le taux de couverture est calculé avec un taux d'intérêt de 2,5 % (EP 3,0 %). Bases techniques LPP 2010.

## Prestations d'assurance (en mio CHF)

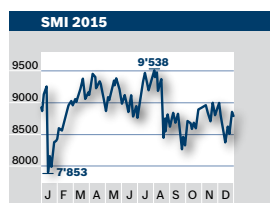


## Patrimoine de la caisse (en mio CHF)



## Rendements des placements

	2015	2014
Liquidités	-43,5 %	-49,2 %
Obligations CHF	1,8 %	6,5 %
Obligations devises tierces	-8,7 %	8,2 %
Immeubles	6,3 %	4,9 %
Actions suisses	3,5 %	12,2 %
Actions étrangères	-2,2 %	16,0 %
Hedge funds	-55,4 %	6,0 %
Private equity	11,7 %	32,2 %
Commodities	-28,2 %	-14,8 %
Infrastructures	3,8 %	8,3 %
<b>Rendement global</b>	<b>-0,6 %</b>	<b>6,5 %</b>



Le rendement négatif des liquidités est dû à la couverture des actions (paiement de marges) et des devises étrangères.

## Stratégie de placement (31.12.2015)

	Pourcentage effectif	Marge
Liquidités	1,6 %	0-10 %
Obligations CHF	17,9 %	17-23 %
Obligations devises tierces	12,1 %	11-17 %
Immeubles en Suisse	34,8 %	28-36 %
Immeubles à l'étranger	3,0 %	2-4 %
Actions suisses	10,4 %	8-12 %
Actions étrangères	15,0 %	12-16 %
Hedge funds	0,2 %	0-7 %
Private equity	1,2 %	0-2 %
Commodities	2,7 %	3-5 %
Infrastructures	1,1 %	0-2 %
<b>Total des placements</b>	<b>100,0 %</b>	

Aucun investissement actif n'est plus effectué dans les hedge funds et le private equity. Ces deux placements sont progressivement abandonnés.

## Bilan (en mio CHF)

Actif	31.12.2015	31.12.2014
Liquidités	21,3	44,4
Obligations	318,6	328,2
Immeubles	404,3	383,0
Actions suisses	111,8	108,7
Actions étrangères	160,4	174,0
Hedge funds	2,4	5,7
Private equity	13,3	15,4
Commodities	28,8	30,2
Infrastructures	11,7	11,8
Créances	1,3	1,2
Compte de régularisation de l'actif	0,1	0,0
<b>Total</b>	<b>1'074,0</b>	1'102,6

Passif	31.12.2015	31.12.2014
Dettes	19,9	19,4
Compte de régularisation du passif	0,2	0,3
Réserves de contribution de l'employeur	3,5	3,5
Capital de prévoyance des assurés actifs	419,9	427,6
Capital de prévoyance des assurés retraités	476,4	447,1
Provisions techniques	38,7	50,5
Provisions non techniques	0,0	7,9
Réserves de fluctuation de valeur	106,2	136,9
Fonds libres de certaines affiliations	9,2	9,4
<b>Total</b>	<b>1'074,0</b>	1'102,6

## Compte d'exploitation (en mio CHF)

	2015	2014
Cotisations et apports	41,6	37,2
Prestations d'entrée	10,8	8,6
<b>Total cotisations et prestations d'entrée</b>	<b>52,4</b>	45,8
Prestations réglementaires	-40,3	-38,2
Prestations de sortie	-25,6	-21,7
<b>Total prestations et versements anticipés</b>	<b>-65,9</b>	-59,9
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques	-9,8	-13,8
Charges d'assurance	-0,2	-0,1
<b>Résultat d'autres activités d'assurance</b>	<b>-10,0</b>	-13,9
<b>RÉSULTAT NET DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE</b>	<b>-23,5</b>	-28,0
<b>Résultat net des placements</b>	<b>-9,5</b>	61,8
<b>Autres charges/produits</b>	<b>2,2</b>	4,4
<b>RÉSULTAT AVANT CONSTITUTION/DISSOLUTION DE RÉSERVES DE FLUCTUATION DE VALEUR</b>	<b>-30,8</b>	38,2
<b>Dissolution/constitution de réserves de fluctuation de valeur</b>	<b>30,8</b>	-38,2
<b>EXCÉDENT DE CHARGES (-)   PRODUITS (+)</b>	<b>0,0</b>	0,0

La perte de l'exercice 2015 (30,8 mio CHF) a été intégralement mise au débit des réserves de fluctuation de valeur.

## Rapport de l'organe de révision

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Il ne nous est hélas plus possible de publier ici le rapport de révision de PricewaterhouseCoopers (PWC). Cela est dû au fait que le rapport de révision se réfère aux comptes annuels détaillés alors que nous ne reproduisons dans le présent rapport annuel qu'une version comprimée du bilan et du compte d'exploitation.

Nous résumons ci-après les résultats selon le rapport de révision:

L'organe de révision a examiné les comptes annuels de la Caisse de Pension Bosch Suisse constitués du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

Résultat de la révision:

PWC confirme que les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2015 sont conformes à la législation suisse, à l'acte constitutif de la fondation et aux règlements.

L'organe de révision a vérifié:

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et si un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution était en place;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans la gestion de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêt étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les fonds libres avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

L'organe de révision confirme que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

PWC recommande d'approuver les comptes annuels présentés.

Le rapport de révision a été émis sans la moindre réserve.

## Organisation

### Conseil de fondation

---

#### Représentants de l'employeur

---

Baumann Rudolf PA-CF/FC

Chanton Marzell PT-AC/PA2

Gygli Walter PT-AC/MS-C-PA4

Jäggi Benjamin\*<sup>1)</sup> RBSC/FC

Patané Danilo PA/HRL-Bng

Rickenbacher Jörg TTCH/FC

Stutz Roger PACB/CFA

---

#### Représentants des employés

---

Brantschen Klaus PT-AC/QMM-PA2

Cornut Linda\*<sup>2)</sup> CI/BMC

Enggist Anita\* RBSC/FC (jusqu'au 31.5.2016)

Frei Walter PT-AC/SFA2-CH

Jäger Armin PACB/MAT3-BCC

Marggi Regula DCEM/CTG-CH

Merklin Axel\* RBSC/RC (dès le 1.6.2016)

Schudel Roger PACB/MFF82

---

### Direction

---

Jeker Marcel\* PKCH

Adresse du secrétariat: case postale | 4501 Soleure | Téléphone: 032 686 36 36 | [www.pk-bosch.ch](http://www.pk-bosch.ch)

---

\* Droit de signature à deux <sup>1)</sup>Président <sup>2)</sup>Vice-président

## Employeurs associés

---

Robert Bosch AG RBCH

Robert Bosch Internationale Beteiligungen AG RBINT

Bosch Packaging Services AG PACE

Bosch Packaging Systems AG PACB

Bosch Packaging Technology SA PACD

Bosch Pouch Systems AG PACX

Bosch Rexroth Schweiz AG DCCH

Buderus Heiztechnik AG TTCH

Scintilla AG RBSC

sia Abrasives Industries AG PTCI

---

## Experts

AON Hewitt, Zurich

---

## Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG, Berne

---

## Conseiller en placement

Ecofin Investment Consulting AG, Zurich

---

## Autorité de surveillance

Surveillance LPP et des fondations du  
canton de Soleure

---